

Les loges de vigne

Jusque dans les années 1950, chacun travaille son carré de vigne, l'aménage comme il l'entend. Pour cela, le propriétaire s'appuie sur sa petite "loge de vigne" (ou "cabiolo"), héritée ou qu'il a lui-même bâtie. C'est là qu'il range son matériel, grignote à l'heure de la pause, abrite son âne. Sur les 28 que compte le site, la moitié est postérieure à 1900.

La "loge" traditionnelle est construite en pierre calcaire (ici, abondante) et son toit couvert de tuiles. Ce qui, dans les décennies suivantes, n'empêchera pas certains propriétaires de s'autoriser quelques écarts : parpaings, tôle ondulée...

La commune du Magny a fait le choix d'en restaurer une et, pour ce faire, a totalement respecté la tradition : matériaux locaux, murs clairs, pans inclinés.



© J Beaumont